

La Charte de Confiance

Notre charte de confiance vous engage à respecter nos exigences, nos attentes et nos principes. Elle est le point de départ de nos relations et va nous permettre de les améliorer.

Par la signature de cette charte, vous vous engagez à :

- Faire preuve de professionnalisme (conseil, amabilité, service, support technique, ...)
- Etre honnête et transparent
- Prendre connaissance de notre politique achats
- Assurer la qualité des produits, du service ainsi que la conformité des livraisons
- Garantir la confidentialité des informations qui vous seront communiquées
- Toujours améliorer votre compétitivité en terme de prix, délai et qualité
- Honorer vos engagements et être sincère en ce qui concerne vos capacités
- Accepter de vous faire auditer et collaborer dans le cadre d'un processus d'amélioration continue et d'innovation
- Etre dans une optique de partenariat et de réussite commune
- Ne pas porter préjudice à la société ou au groupe que ce soit vis-à-vis de l'image ou de la pérennité financière

Notre charte prend vigueur au jour de sa signature et reste valide de manière permanente. Refuser la signature de cette charte risque d'avoir des conséquences sur la continuité de nos relations commerciales.

Un exemplaire de ce document est à retourner, dûment rempli et signé, à :
ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL EUROPE S.A.S. - Service Achats – 47, avenue d'Orléans – CS70841 – 28008 CHARTRES CEDEX – FRANCE

Identité du fournisseur :

Date et lieu :

Nom, Prénom du représentant :

.....

.....

Cachet et signature :